

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 30 du 28.07.2017
Piliers du 18.07.2017
au 28.08.2017

Monthey, le 25 juillet 2017

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérante : PPE Scala I, c/o J. Nicolet SA, Av. du Crochetan 1, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 164, folio 2, au lieu-dit « Quartier de la Beleignat », située en zone CA, centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'165/1'122'360;
dossier déposé le 24 juillet 2017.
Objet : pose d'une porte automatique coulissante.
- Requérante : Ville de Monthey, Case postale 512, 1870 Monthey 1
Situation : parcelles Nos 3047 et 2967, folio 22, au lieu-dit « Verney » et « Pré d'Ile », situées en zone de constructions et d'installations d'intérêt public C, et en zone d'affectation différée, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'563'345/1'123'264;
dossier déposé le 18 juillet 2017.
Objet : réalisation d'un terrain synthétique mixte football/rugby et de plusieurs terrains de football naturels.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation au sens des articles 24 et ss LAT.
- Requérant : Centre Commercial Monthey SA, par Maus Frères SA, Real Estate Management, Rue Cornavin 6, 1211 Genève 1.
Situation : parcelle No 1233, folio 17, au lieu-dit « Dailles », située en zone A3, grands commerces, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'050/1'123'530;
dossier déposé le 12 juillet 2017.
Objet : démolition d'une station de lavage et d'un escalier en béton, pose d'un nouvel escalier métallique de secours et création de places de parc.

4. Requérante : CIMO Compagnie Industrielle de Monthey SA, représentée par le bureau Bonvin & Partners Sàrl, Av. Mercier-de-Molin 5, 3960 Sierre.
Situation : parcelle No 2845, folio 19, au lieu-dit « Valetta », située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'935/1'122'665; dossier déposé le 13 juillet 2017.
Objet : construction de la nouvelle caserne des pompiers du site – modification partielle du projet autorisé les 8 août 2016 et 22 mai 2017.
Remarque : cet objet nécessite, d'une part, une dérogation à l'alignement de la route communale, et, d'autre part, une dérogation de distance entre bâtiments.
5. Requérant : M. Urs Thomi, Ch. de Pratey 15, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 4892, folio 38, au lieu-dit « Chez Pratey », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'112/1'121'015; dossier déposé le 12 juillet 2017.
Objet : construction d'un bûcher et d'un mur de soutènement.
Remarque : le mur de soutènement nécessite une dérogation à sa hauteur.
6. Requérant : Télédís SA, Grand Rue 2, 1904 Vernayaz.
Situation : parcelle No 5545 (DDP 5908), folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », située en zone A1, industrie artisanat, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la commune de Monthey (Télédís SA); coordonnées : 2'563'085/1'124'865; dossier déposé le 21 juillet 2017.
Objet : construction d'un couvert.
7. Requérante : Mme Corinne Parvex, Rue des Perce-Neige 7, 1893 Muraz.
Situation : parcelle No 1185, folio 46, au lieu-dit « Nants », située en zone M1, individuelle montagne, et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones ; propriété de la requérante; coordonnées : 2'563'099/1'119'828; dossier déposé le 24 juillet 2017.
Objet : déplacement d'une porte, fermeture d'une fenêtre, agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre et création d'une nouvelle fenêtre.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 28 août 2017 à 18.00 heures